

Se mobiliser pour une bonne campagne

La campagne prud'homale est déjà bien engagée. Le département a été soigneusement quadrillé, les panneaux d'affichage libres ou électoraux près des lieux de vote sont tous répertoriés, aucun ne sera oublié. Des diffusions massives de tracts sont prévues dans les gares, dans ou près des entreprises. FO doit être partout ! Les volontaires se sont répartis les secteurs, selon leur disponibilité. Il n'est pas trop tard pour venir grossir leurs rangs. Il faut redoubler de mobilisations et d'efforts, les énergies dégagées à ce jour sont insuffisantes pour mener à bien toutes les actions souhaitées. Bienvenue aux initiatives qui feront mieux connaître FO et inciteront les salariés à voter pour nos listes.

Pour réussir cette campagne, tous les militants FO doivent se mobiliser. Venez rejoindre les équipes de collage et de distribution déjà constituées.

Camarades, impliquez-vous. Contactez l'UD 91 par téléphone au 01 60 78 15 57 ou par mail (forceouvriere91@aol.com) pour communiquer vos noms, coordonnées et disponibilités. Le plein succès de

Quels outils pour la campagne ?

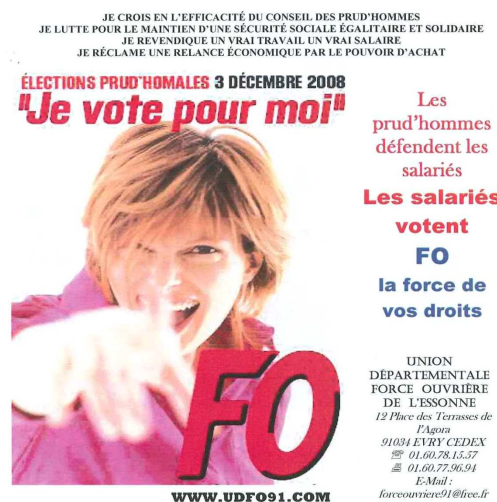
Pas de bonne campagne sans de bons outils. Le matériel d'affichage et de propagande est à la disposition des militants à l'Union Départementale. Voici les nombreux éléments constituant la campagne d'information :

- Un **slogan** percutant, pour rythmer la campagne :
« **Prud'hommes 2008 - ne restez pas sans voix** »
- **Trois affiches**, avec la même présentation, mais portant sur trois items différents :
 - Tout employeur est tenu d'assurer pour un même travail l'égalité de rémunération entre hommes et femmes
 - Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral
 - Les heures supplémentaires accomplies au-delà de 35h donnent lieu à majoration de salaire de 25% pour chacune des huit premières heures.Chaque affiche se termine sur cette phrase incitative: « **Donnez une force à votre voix** »
- Un **dépliant** explique l'importance de Voter FO lors du vote prud'homal sous forme de bandes dessinées.
- Des **auto collants**, des **tracts**, des **marque-pages** ...

Le 3 décembre, en votant pour FO, nous donnerons de la force à nos droits !

« **Je compte sur chacune et chacun d'entre nous pour battre la campagne jusqu'au 3 décembre 2008** ».

Jean Claude Mailly



Le syndicaliste FO a été réalisé avec le concours de:

- ♦ J-N LAHOZ Secrétaire Général UD FO 91
- ♦ D. ROUSSEAU Rédacteur en Chef
- ♦ S. SACILOTTO Secrétaire Administrative



UNION DÉPARTEMENTALE
FORCE OUVRIÈRE DE L'ESSONNE

12 Place des Terrasses de L'Agora - 91034 EVRY CEDEX
☎ 01.60.78.15.57 ☎ 01.60.77.96.94 E-Mail : forceouvriere91@free.fr
Imprimeur : UD FO 91 - 12 Place des Terrasses de L'Agora 91034 EVRY CEDEX
Directeur de la Publication : Jean-Noël LAHOZ - Bulletin bimestriel
CPPAP N° 0612507348

LE SYNDICALISTE FO 91



N° 121

EDITORIAL

Novembre 2008

SOMMAIRE

Edito	Page 1
Organisation des élections prud'homales	Page 2
Zoom sur le Conseil de prud'hommes	Page 3
Stage nouveaux Conseillers	Page 3
Campagne prud'homale	Page 4

Les élections prud'homales, un rendez-vous à ne pas rater

Nous allons voter dans quelques semaines lors du scrutin prud'homal du 3 décembre. Cette échéance est importante pour FO qui garde en point de mire deux objectifs essentiels.

Le premier consiste à obtenir un taux important de participation, plus il sera élevé, plus l'avenir de la justice prud'homale sera garanti. Malgré leur efficacité et leur utilité évidente, les conseils de Prud'hommes sont menacés. Soixante-deux conseils ont déjà été supprimés. Voter et faire voter aux élections du 3 décembre, c'est dire non à ce processus de destruction et affirmer notre volonté de conserver ces tribunaux paritaires, uniques en Europe.

Le deuxième objectif concerne les résultats des différentes listes syndicales. Les chiffres obtenus ne compteront pas dans l'évaluation de la représentativité syndicale mais ils donneront une image de cette représentativité et conditionneront notre place sur l'échiquier syndical. Ce scrutin délivrera donc un impact fort qui ne doit pas être sous-estimé.

Jean Claude Mailly insiste sur ce point « *Si nous sommes bien représentés dans les résultats du vote, ce sera la démonstration que la représentativité ne se construit pas sur des « positions communes » ou des lois mais bien sur l'indépendance et la liberté de choix des salariés.* »

Nous devons donc faire une bonne campagne sur le terrain pour glaner ensuite les fruits des efforts conjugués de tous. Nous allons devoir nous impliquer, informer, diffuser, afficher, nous mobiliser ... jusqu'au 3 décembre. FO compte sur nous tous pour assurer le plein succès de cette campagne.

Le Secrétaire Général UD FO 91
Jean-Noël LAHOZ

L'organisation des élections du 3 décembre 2008 -journée capitale pour les travailleurs-

Les élections prud'homales auront lieu le **3 décembre prochain**. L'importance de ce rendez-vous n'est plus à démontrer. Présents un peu partout sur le territoire, les conseils de prud'hommes font partie du service public de la justice.

Les conseillers Force Ouvrière sont compétents avec souvent une longue expérience de terrain. Leur formation est assurée par des juristes affûtés sur les litiges du travail. « Le plus de FO c'est d'avoir signé une grande majorité des conventions collectives dont l'application est en cause devant ces tribunaux et d'avoir contribué largement à bâtir depuis 60 ans le cadre juridique qui protège les salariés ». Jean Claude Mailly - Secrétaire général de FO. Ce sont tous ces arguments qu'il faut mettre en avant.

L'objectif à atteindre est clair : obtenir l'élection du plus grand nombre possible de candidats FO.

L'enjeu est de taille et la campagne de ces élections se prépare depuis plusieurs mois.

Une organisation sur plusieurs mois

Ces élections prud'homales demandent une organisation sans faille . Depuis plusieurs mois, les rouages de de cette élection se mettent en oeuvre Le calendrier des actions planifiées est bien rempli et de grosses échéances sont déjà derrière nous.

Rappel de quelques dates clés qui ont marqué le début de la préparation de la campagne électorale

Vérifications nécessaires

Avez-vous reçu votre carte électorale ? Avez-vous vérifié votre inscription sur la liste électorale ?

Incitez votre entourage qu'il soit familial ou professionnel à s'assurer de son inscription. Les listes

Zoom sur le conseil de prud'hommes

Le conseil de prud'hommes est une institution spécifiquement française, où les juges sont élus pour **5 ans à parité, employeurs et salariés**, pour concilier, arbitrer ou condamner dans les multiples affaires où peuvent s'opposer un salarié et un patron.

Le Conseil de Prud'hommes est une **juridiction d'exception** composée d'hommes et de femmes issus du monde du travail. Les affaires sont jugées par des salariés et des employeurs qui, en plus des dispositions légales, connaissent la branche professionnelle et les conventions collectives.

Les conseils de prud'hommes sont divisés en **5 sections autonomes** : encadrement, industrie, commerce, activités diverses et agriculture.

Le conseil de prud'hommes est compétent pour traiter les **litiges individuels** occasionnés par l'exécution d'un **contrat de travail de droit privé**.

Dans les situations urgentes, la **procédure de référé** permet d'obtenir rapidement une décision.

Dans l'Essonne, il existe actuellement deux structures,

Une journée de stage pour les nouveaux conseillers prud'homaux.

Pour les élu(e)s aux conseils de prud'hommes, une journée d'échange et d'informations est d'ores et déjà prévue :

le **vendredi 12 décembre de 9h à 17h**
À la bourse du travail à Evry.

La réunion est bâtie autour de la question : « que se passe-t-il après l'élection ? »

Vous serez informé(e)s notamment sur la prestation de serment, l'assemblée générale du Conseil de Prud'hommes et l'audience solennelle. Un créneau horaire sera consacré aux échanges par le biais des questions-réponses.

Formalités pour assister à cette journée

Les candidat(e)s en position éligible sur les listes électorales vont recevoir à la mi-novembre une convocation à envoyer à leur employeur par lettre recommandée, dans un **délai légal de 15 jours** de prévenance avant la date du 12 décembre

Si le candidat n'est pas élu, il devra annuler sa demande d'autorisation d'absence pour participer au

de la préparation de la campagne électorale

- **Le 27 juin 2008** : la préfecture fixe la liste des bureaux de vote et leur implantation

- **Du 1er au 19 septembre** : Les maires établissent les listes électorales et les cartes sont envoyées aux électeurs

- **Du 20 septembre au 20 octobre** : un recours gracieux peut-être déposé pour toute modification de liste électorale auprès du maire qui pourra éditer une nouvelle carte et apporter les changements nécessaires aux listes .

Aujourd'hui, depuis le **21 octobre et jusqu'au 3 décembre inclus**, seul le **tribunal d'instance** peut modifier les cartes ou les listes dans le cadre d'un **recours contentieux**.

Le juge d'instance ordonne les modifications, les mairies reportent manuellement les corrections sur les liste d'émargement, changent ou annotent les cartes d'électeurs.

« les prud'hommes défendent les salariés.

Les salariés votent.

FO, la Force de vos droits. »

tel de son inscription. Les listes électorales sont clôturées depuis le 20 octobre mais devant toute anomalie, contactez l'UD. Un modèle de recours contentieux est disponible. Ce recours peut être exercé par l'électeur, le mandataire d'une liste, le préfet, le procureur de la république.

Ces vérifications sont essentielles, toutes les voix vont compter !



celle d'Evry et celle de Longjumeau.

mandat d'autorisation d'absence pour participer au stage.

Si l'on vous demande, pourquoi voter pour FO, voilà quelques éléments de réponse :

- Force Ouvrière est attachée à la justice prud'homale car c'est une justice de proximité, spécifique, originale, au sein de laquelle les salariés sont pleinement représentés.
- Force Ouvrière combat pour le maintien du Conseil de Prud'hommes d'Etampes.
- Rétablir les salariés dans leurs droits, c'est le rôle du Conseil de prud'hommes et c'est le combat de FO.

Le 3 décembre, votez et faites voter FORCE OUVRIERE !

N'hésitez pas à consulter le site, vous y trouverez les dernières infos, des communiqués, et d'autres rubriques utiles.

www.udfo91.com

